



ORDRE DU JOUR
Séance régulière
du conseil de ville de Danville
Lundi le 17 novembre 2025

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 INFORMATIONS ET COMITÉS

4 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

4,1 Séance ordinaire du 2 octobre 2025

4,2 Séance extraordinaire du 2 octobre 2025

5 ADMINISTRATION ET FINANCES

5,1 Adoption de la liste des comptes à payer et des chèques émis au 17 novembre 2025

5,2 Dépôt des faits saillants du rapport financier, du rapport du vérificateur général et du rapport du vérificateur externe - 2024

5,3 Conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation (OMH) des Sources - Nomination des nouveaux membres

5,4 Octroi de contrat - Services comptables pour la préparation de la reddition de compte du programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) 2023

5,5 Renouvellement du contrat d'entretien ménager pour l'année 2026

5,6 Nomination des membres du Comité des Finances et des Ressources humaines

5,7 Nomination des membres du Comité des Relations citoyennes

5,8 Nomination d'un représentant sur le conseil d'administration du STC des Sources (Service de transport collectif)

6 LÉGISLATION

6,1 Modification du règlement numéro 2023-06, modifié par le règlement 2024-10, décrétant des travaux d'infrastructure d'eau et d'égouts sur le territoire de Danville et un emprunt de 10 718 000 \$

6,2 Calendrier des séances 2026

6,3 Nomination du maire suppléant

6,4 Autorisation de traverse de route saison 2025-2026 - Club de motoneige Alléghanish des Bois-Francis

7 RESSOURCES HUMAINES

7,1 Direction générale - ClicSéQUR

7,2 Direction générale - autorisation pour toutes les transactions auprès des ministères, organismes et institutions bancaires

7,3 Embauche aux travaux publics - opérateurs journaliers

7,4 Approbation de la lettre d'entente 2025-02 entre la Ville de Danville et le Syndicat des employés municipaux de la région de l'Estrie (CSD)

7,5 Confirmation d'emploi - Employé 130018

PÉRIODE DE QUESTIONS

8 SÉCURITÉ PUBLIQUE

8,1 Embauche au Service de sécurité incendie - pompier

8,2 Nomination des membres du Comité de Voirie et Sécurité publique

9 TRAVAUX PUBLICS

9,1 Décompte progressif numéro 12 - Construction du garage municipal

9,2 Reconstruction du garage municipal - Approbation des avenants

9,3 Décompte progressif numéro 6 (final) - Réfection du poste de surpression Water

9,4 Octroi de contrat - Plan de remplacement du matériel roulant

10 HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

Aucun dossier

11 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

11,1 Rapport - Émission des permis pour le mois d'octobre 2025

11,2 Nomination des membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

11,3 Mise en place d'un Comité de démolition et nomination de ses membres

11,4 Corporation de développement économique - Nomination des membres

11,5 Régie intermunicipale de l'Énergie des Sources - Nomination d'un représentant, d'un substitut et d'un membre observateur

12 LOISIRS ET CULTURE

12,1 Comité bibliothèque - Nomination d'un membre

12,2 Mise en place du Comité Sports, Loisirs et Culture et nomination des membres

12,3 Demande d'aide financière - Fonds de verdissement d'Hydro-Québec - Projet Boisée des Chevaliers

12,4 Nomination d'une représentante pour la Fondation de l'école Masson

12,5 Nomination d'un représentant sur le conseil d'administration de l'Aréna Connie Dion

13 **DEMANDES D'APPUI ET SUBVENTION**

- 13,1 Demande de financement - Carrefour jeunesse-emploi - Trio étudiant Desjardins pour l'emploi 2026
- 13,2 Demande d'appui financier - Escadron 635 des Sources
- 13,3 Demande d'appui financier - École de la Tourelle
- 13,4 Demande d'appui financier - Club de soccer Danville/Asbestos

14 **VARIA**

15 **COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCE**

- 15,1 Liste de correspondance

16 **ÉVÈNEMENTS À VENIR**

- 16,1 Prix Pierre Grimard - 4 décembre 2025
- 16,2 Les Fêtes Danvilloises (Marché de Noël et Parade) - 29 novembre 2025

PÉRIODE DE QUESTIONS

17 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

INFORMATION

Régie interne des séances du conseil – informations tirées du règlement 2023-08 et 2024-05

ORDRE ET DÉCORUM

Article 20

Le Président du conseil maintient l'ordre et le décorum et décide des questions d'ordre durant les séances du conseil, sauf appel au conseil. Il peut ordonner l'expulsion de toute personne qui trouble l'ordre. Le président peut, s’il le souhaite, désigner tout autre représentant du conseil pour agir à cette fin.

Article 21

Une personne qui assiste à une séance du conseil doit garder le silence et s’abstenir de troubler l’ordre ou le décorum.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Article 32

Les séances du conseil comprennent deux (2) périodes au cours desquelles les personnes présentes peuvent poser des questions orales aux membres du conseil.

Article 33

Les périodes de questions sont d'une durée maximale de 15 minutes.

Article 34

Tout membre du public présent, qui désire poser une question, devra :

- a) S'identifier au préalable;
- b) S'adresser au Président de la session;
- c) Déclarer à qui sa question s'adresse;
- d) Ne poser qu'une seule question et une seule sous-question sur le même sujet. Toutefois, le Président de l'assemblée ou tout autre représentant désigné pourra permettre à cette personne de poser une nouvelle question lorsque toutes les personnes qui désirent poser une question l'auront fait;
- e) S'adresser en termes polis et ne pas user de langage injurieux ou belliqueux.
- f) S’abstenir de manquer de respect ou émettre une opinion non respectueuse envers un membre du personnel ou un élu.

Article 35

Chaque intervenant bénéficie d'une période maximale de 1 minute pour poser une question et une sous-question, après quoi, le Président de la séance peut mettre fin à cette intervention.

Article 36

Le maire ou le conseiller à qui la question a été adressée peut soit y répondre immédiatement, soit y répondre à une assemblée subséquente ou y répondre par écrit.

Article 37

Chaque membre du conseil peut, avec la permission du Président, compléter la réponse donnée.

Article 38

Seules les questions de nature publique seront permises, par opposition à celles d'intérêt privé ne concernant pas les affaires de la municipalité.